

## D'oratures et d'autres considérations sur la culture

Bertrand Bergeron

Numéro 116, hiver 2000

Contes et légendes

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/56131ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bergeron, B. (2000). D'oratures et d'autres considérations sur la culture. *Québec français*, (116), 72–75.

# D'ORATURE

## et autres considérations sur la culture



Oslas Leduc, Nature morte au violon, v. 1891 Collection de Jean-Paul Riopelle, Photo : J. Hyde, Paris.



« Je vous parle d'un temps », chante Aznavour, et bien que j'en aie l'âge canonique, je me garderai de verser dans la nostalgie qui, de toute façon, comme chacun le sait depuis Signoret, « n'est plus ce qu'elle était ». Cependant, un peu de rétrodiction peut s'avérer utile pour éclairer mon propos en le recadrant dans son époque. Remontons donc le cours de la mémoire avant la réforme de l'enseignement collégial que d'aucuns connaissent sous le nom de Réforme Robillard. Ce qu'on désigne aujourd'hui comme la concentration « Arts et Lettres » se nommait alors « Lettres et Langues » et parmi la panoplie de cours qui étaient offerts aux élèves, figurait « Le conte, la légende, la chanson folklorique au Québec » [601-946-71].



PAR BERTRAND BERGERON\*

Comme je m'intéressais au contenu autant par goût que par formation – j'avais suivi l'enseignement de Luc Lacourcière dans le cadre d'une licence ès lettres à l'Université Laval – je m'offris spontanément à le donner. Les matériaux disponibles pour l'élaboration du cours provenaient en grande partie des publications des chercheurs des Archives de folklore. Ils concernaient peu ma région – le Saguenay-Lac-Saint-Jean – à l'exception de quelques travaux d'approche ou de monographies comme le *Saguenay légendaire* de Marius Barbeau et des cueillettes

en grande partie inédites de Conrad Laforte et de François-Joseph Brassard.

L'idée de donner le cours en puisant à même la mémoire collective des gens de ma région s'est vite imposée à moi. J'avais ma propre collection, fruit de cueillettes ponctuelles effectuées dans mon milieu immédiat. J'interrogeai mes élèves : connaissaient-ils des conteurs dans leur famille ou dans leur entourage ? Avaient-ils entendu raconter des contes, des légendes ? Savaient-ils des chansons traditionnelles ? Je me heurtai d'emblée à leur ignorance ou à leur perplexité. Le cours les avait attirés autant par son titre qui dégageait

une aura magique venue du fond de l'enfance que par l'évocation chez eux d'une nostalgie des origines et d'un savoir détenu par une humanité disparue.

Il me fallut d'urgence établir la distinction entre un conte et une légende, en faire la différence d'une manière simple et opératoire au sens où elle puisse être utile pour bien caractériser les genres si jamais mes élèves venaient à être mis en contact avec des narrateurs populaires. Comme le contenu du cours suggérait l'initiation à la pratique de l'enquête sur le terrain, je lançai mes élèves dans la cueillette de documents en provenance de la tradition orale dans leur milieu naturel : famille nucléaire ou élargie, connaissances.

Petit à petit, les matériaux affluèrent, on m'indiqua l'existence de tel ou tel conteur dont je m'empressai d'aller recueillir le répertoire. Mieux, je les invitais à venir dans mes cours raconter leurs contes. Nous eûmes droit à des rencontres mémorables. Mes élèves faisaient l'expérience *in vivo* de la grande tradition orale et prenaient bonne mesure du décalage culturel qui les séparait de leurs ancêtres. Ce patrimoine oral cessait d'être une abstraction, un cas d'école tout juste bon à alimenter d'improbables dissertations pour devenir ce qu'il n'avait jamais cessé d'être : un art vivant nourri par la tradition, des suites immémoriales de narrateurs s'étaient relayées indéfectiblement pour faire parvenir jusqu'à nous une même parole. Deux traditions, deux cultures, deux classes d'âge, bref deux univers se rencontraient et s'appropriosaient. D'authentiques témoins et de fidèles dépositaires d'une culture dont l'origine se confond avec l'apparition de l'homme venaient déposer leur legs le plus précieux dans de jeunes cerveaux pour que le monde ait une suite.

Une autre forme du rapport à l'imaginaire s'offrait au regard et à la conscience de mes élèves. La comparaison entre l'oral et le littéraire acquérait à leurs yeux un relief nouveau et ils se rendaient compte que la littérature se présente nécessairement *in absentia*, l'auteur étant soit décédé, soit dans l'impossibilité matérielle de se multiplier auprès de ses lecteurs – le don d'ubiquité, que je sache, étant l'apanage des saints et non des écrivains. De toute façon, un auteur écrit pour être lu et non pour déclamer ce qu'il a écrit. Et si d'aventure il sacrifie à ce rite culturel, sa prestation est souvent catastrophique pour son œuvre qui a besoin de silence, de solitude et de complicité : on n'insistera jamais assez sur ce qu'il faut de renoncement et de disponibilité pour qu'un lecteur accueille en lui la voix d'un auteur au point de renoncer à la sienne.

La narration d'un conte, d'une légende, d'un mythe met en présence un homme ou une femme qui s'adresse directement à un public, la présence de celui-ci répondant ou appelant la présence de celui-là. Corps pour corps, dit-on dans certaines pratiques de désensorcellement.

Avec les années, à travers mes cueillettes et l'apport de mes élèves, a émergé l'image d'un imaginaire régional cohérent, structuré, qui proposait à ses membres une certaine vision du monde, mieux, qui révélait un certain rapport au monde et à soi-même. Dans le cadre des festivités entourant le cent cinquantième anniversaire de l'ouverture du Saguenay à la colonisation (1838-1988), le Comité organisateur me proposa de dresser l'inventaire le plus complet possible de notre patrimoine oral. Vaste programme que j'abordai sous l'angle légendaire pour des raisons inhérentes au genre lui-même. Plus que le conte, la légende colle à la vie des gens. Elle se présente comme un récit bref, narré sans volonté esthétique revendiquée, au contenu existentiel prononcé – les faits relatés sont soit autobiographiques, soit biographiques au sens où un événement légendaire est toujours arrivé à soi-même ou à quelqu'un d'autre – se moulant à l'évolution psychosociale des individus et des collectivités, en plus

de révéler leurs préoccupations à un moment donné de leur histoire. En revanche, le conte est le fait d'artistes populaires qui forment une sorte d'élite parmi les narrateurs traditionnels. Leur verbe est vigoureux et coloré, leurs récits sont élaborés et ont comme résultat attendu d'extirper les auditeurs de leur quotidien afin de les transporter pour un temps dans ces pays de nulle part d'où aucun voyageur ne revient sans être rasséréné et mieux disposé à reprendre le fardeau obligé de la routine journalière. C'est dire assez en quoi le conte ne pouvait rencontrer les préoccupations liées à ma démarche. Pour compléter le panorama de mon aventure dans l'imaginaire régional, je fis éditer une carte légendaire de facture ancienne afin de montrer que, sur le territoire physique avec ses composantes économiques, sociales et démographiques, se greffe un territoire imaginaire et fantastique qui permet aux individus d'investir tout entier leur coin de pays tout en le marquant de leur identité profonde.

### Quelle littérature ?

Très vite au cours de mes réflexions, j'ai rencontré des problèmes taxinomiques à un double niveau. D'abord, quelle place occupe la tradition orale par rapport à la littérature ? Ensuite, ces faits de tradition orale qui se présentent comme des récits, comment les différencier les uns des autres ? Bien sûr, pour démarquer la tradition orale de la tradition savante, l'expression « littérature orale » était disponible et abondamment employée. Mais la formule est ambiguë dans son principe même (l'étymologie renvoie à l'écriture) pour un double motif. On y subodore une concession un tantinet condescendante et paternaliste de la part de la culture savante à l'endroit de ces récits populaires. Bien qu'il existe indéniablement une tendance naturelle à la classification dans les milieux populaires, comme l'a démontré Claude Lévi-Strauss dans *La pensée sauvage*, chaque fois que cet esprit classificatoire s'est heurté à la culture des élites, il s'en est toujours trouvé dévalorisé du fait de l'hégémonie militante de la tradition savante qui admet difficilement que ce qui ne vient pas d'elle puisse s'auroreler du nom de culture. C'est l'attitude de lord Durham refusant toute histoire et toute littérature aux Canadiens français parce qu'ils ne participaient pas à une culture hégémonique, la française ou l'anglaise. Tout ce qui relevait de la culture populaire ne méritait pas d'être examiné même de manière distraite, aussi nous renvoyait-il allègrement et sans appel dans la préhistoire.

Devant ce constat, il m'a paru utile de proposer le terme « orature », du latin *os, oris* : bouche, comme l'équivalent populaire du mot « littérature » qui cesserait de faire double emploi. Ainsi

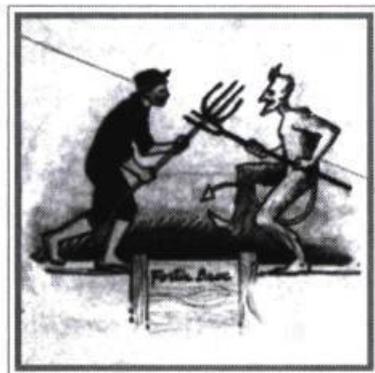


nous aurions deux concepts capables de traduire deux modes radicalement différents d'exprimer un imaginaire fictionnel. L'orature s'intéresserait à tout ce qui concerne la transmission orale, c'est-à-dire le bouche à oreille ou le bouche en bouche mettant en présence effective un narrateur et un ou plusieurs auditeurs. La littérature serait concernée par la transmission écrite qui consacre l'isolement de l'auteur de son public, l'œuvre s'interposant entre eux, alors que la narration soude le conteur à son auditoire sans lequel il ne saurait y avoir de performance. Si le concept d'orature, par un cocasse retour des choses, recevait la caution de la communauté intellectuelle, la tradition orale y gagnerait en dignité et renverrait désormais à ses propres catégories sans se croire l'obligée de l'institution littéraire.

Comme son vis-à-vis savant, l'orature renferme des genres bien caractérisés qui, au lieu d'éclairer les esprits même les plus pénétrants comme ce devrait être le cas, sont source de confusion et de malentendus. Un exemple parmi d'autres : un éditeur m'a aimablement fait parvenir *Les contes* de Louis Fréchette susceptibles de servir de matériel didactique. À la fin, on y analyse ces contes, en se référant d'autorité au titre donné par Louis Fréchette lui-même à son œuvre sans en questionner la justesse et la pertinence, comme de la littérature fantastique. Jusque-là tout va bien, l'étude est claire, menée de main de maître et elle déploie ses catégories avec une logique irréprochable. À un détail près cependant, un de ces détails qui « ont toujours de quoi renverser les explications des grands faits », comme aimait à le dire Paul Valéry : Fréchette n'a pas écrit de contes, mille pardons à Jos Violon, mais s'est inspiré de légendes traditionnelles. Et ce fait-là seul a de quoi invalider une bonne partie de l'étude si ce n'est la totalité.

Ce *distinguo* entre un conte et une légende, qui semble aller de soi pour un esprit le moins cultivé, est parsemé d'embûches et embarrassé de considérations inextricables quand on y regarde d'un peu plus près. Au contraire d'un vin millésimé, il n'existe pas d'appellation contrôlée qui nous tirerait de ce fouillis, et c'est bien dommage, car un semblable label recouvrirait les genres oraux de l'autorité de la chose jugée. Cela aurait évité cette énorme méprise qui a sévi tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle : tous les écrivains de quelque importance se sont flattés d'avoir écrit des contes, genre aristocratique de la tradition orale alors que la légende fait figure de roturière. Quand on les a relus au XX<sup>e</sup> siècle avec un esprit critique pénétré de la différence des genres, c'était pour s'apercevoir que pas un auteur n'avait écrit de contes (à l'exception notable de Paul Stevens (et ses « Trois diables », un Belge d'origine), mais des légendes.

Des cas identiques de fausse attribution perdurent toujours, comme on vient de le constater. En conséquence, je me suis attaché à dégager les critères démarcatifs entre ces deux genres majeurs



de notre orature. J'omets intentionnellement le mythe, car notre orature québécoise d'origine française n'en véhicule pas, tout l'espace étant occupé d'office par le catholicisme, religion hégémonique s'il en fut chez nous qui imposait sa mythologie par son magistère, dissuadant jalousement l'émergence de toute velléité populaire en ce sens.

Ces genres majeurs, pour des besoins classificatoires, doivent eux aussi être démarqués des genres mineurs de l'orature dont la particularité est d'être véhiculés sous la forme de récits contrôlés – dont les mots et l'information appartiennent à la tradition : les rimettes, les formulettes, les virelangues, les devinettes, les comptines, les dictons, les proverbes, les sentences.

### Quelle culture ?

Cette classification littérature / orature permet de dégager toute la richesse et l'étendue de cette dernière. Cette reconnaissance appelle une observation qui peut déranger, mais qu'on ne doit pas éluder pour autant : cette orature est-elle le fait d'une authentique culture populaire qui renvoie à ses propres modèles, propose une vision du monde cohérente et globale, impose ses impératifs catégoriques de sa propre autorité et non par délégation de la culture des élites ? Oui, répondront d'emblée les âmes généreuses qui ne s'embarrassent pas de détails, et on aimerait partager leur opinion tant elle nous conforte dans notre amour pour tout ce qui vient des milieux populaires. Le mythe du Bon Sauvage et ses ersatz ont la peau coriace et la vie dure. Un examen attentif et mesuré nous commande de nuancer notre jugement.

Avant tout prononcé de la sentence, il convient de se rappeler l'origine de ceux qui vinrent peupler la Nouvelle-France avant 1760. Faisons fi des élites obligées qui orchestrèrent la colonisation et dont le milieu d'appartenance ressortit à la culture savante. Ceux qui défrichèrent ce pays à la force des bras provenaient des milieux populaires de la mère patrie et, à ce titre, appartenaient à cette culture. Sauf qu'en France, il ne demeurait de culture populaire authentique, proposant une vision du monde structurée et intégrée, que des survivances tolérées par les élites. Le mouvement de répression de la culture populaire s'est étendu sur deux siècles, en gros de 1550 à 1750, et s'est traduit concrètement par la dévalorisation de la femme au profit d'une promotion du rôle social de l'homme, par la soumission des âmes et la contrainte des corps – ces deux derniers appartenant au roi et à Dieu – et par le contrôle plus strict, voire la disparition des confréries de jeunes et de célibataires qui remettaient périodiquement en question l'ordre social en violant les tabous, comme l'ont souligné de nombreux historiens des mœurs dont Robert Muchembled. L'Église tridentine, avec la complicité des élites laïques, s'est chargée de cette rééducation des masses populaires en déclenchant de vastes mouvements d'évangélisation des campagnes largement demeurées païennes sous un vernis de catholicisme.

Lorsque le Québec fut colonisé, ce mouvement de mainmise de la culture populaire par la culture des élites commençait à porter fruit ou avait déjà généreusement été fait. Les colons qui vinrent s'établir ici, s'ils retrouvaient un peu de cette liberté perdue à cause des grands espaces et de la petitesse de la colonie, n'avaient de culture populaire que celle qui était admise par les élites, et cette tolérance a pour longtemps transformé le peuple, aux yeux de la gent cultivée, en un « conservatoire des traditions » qu'il était de bon ton d'évoquer lors des grands cycles saisonniers sur lesquels se greffaient des fêtes importantes.

Donc culture populaire certes, c'était inévitable, ne serait-ce qu'en raison de la dynamique des milieux de vie, mais culture tronquée tout de même dont la vision du monde était conçue et répandue par une élite savante à l'usage des milieux populaires. Retenons, pour mémoire, au Québec, la récitation obligatoire du *Petit catéchisme* du Concile de Trente, le seul livre qu'avaient lu, à une certaine époque, tous les Québécois sans exception, ainsi que l'affirmait Maurice Duplessis en 1936.

Pour faire une histoire courte qui me méritera bien des reproches, après la Défaite de 1759, seul le clergé était en mesure d'occuper la place laissée vacante par des élites trop heureuses de rentrer en France. Si la population montra parfois qu'elle avait « la nuque raide », l'Église la mit définitivement sous sa gouverne après la révolte des Patriotes de 1837-1838. Dès lors il n'est pas hasardeux de soutenir, sous bénéfice d'inventaire bien sûr, qu'il n'y eut au Québec de culture populaire que celle qui a été tolérée ou encouragée par nos élites religieuses, c'est-à-dire amputée d'une partie de son âme.



### « La plus civilisée qui soit au monde »

Par un curieux renversement de l'histoire, ces mêmes élites, sous la haute surveillance de laquelle vivait la société traditionnelle, finirent par considérer que nous réussissions mieux nos paysans que nos intellectuels (André Laurendeau) et que « notre paysannerie [était] la plus civilisée qui soit au monde » (Jean-Charles Harvey, *Les demi-civilisés*). Avec ce concert d'éloges parfois teintés d'ironie à valeur de reconnaissance sociale, elles ne faisaient qu'aller dans les brisées de Louis Hémon qui avait donné le ton avec la troisième voix de Maria Chapdelaine (« le plus humain de tous les cœurs humains », ce superlatif absolu glorifiait le bon peuple, conservatoire de nos traditions). Mais c'est à Antoine Rivard, ministre sous Duplessis, que revient la palme : au cours d'une envolée patriotico-lyrique, il aurait déclaré : « Nous avons reçu un héritage d'ignorance qu'il nous importe de préserver ». Prise dans l'absolu, cette affirmation verse dans l'outrance grossière et a quelque chose d'outrageant pour ceux à qui elle s'adresse. Remise dans le contexte de son époque, elle fait figure de clé de voûte d'un discours idéologique de confinement de la culture populaire : « restez ce que vous êtes », « vous êtes bien comme vous êtes », « on vous aime comme vous êtes ».

Concédonsons-le cependant, notre culture populaire a permis l'émergence de beaux exemples d'humanité, l'apparition de grands civilisés, c'est-à-dire d'individus à la conscience réconciliée au sens où ils adhéraient parfaitement par leur mode de vie aux valeurs dont ils étaient porteurs. J'en veux pour exemple ce magnifique conteur traditionnel formé à la savoureuse école des « jongleurs de billochet » de chantiers, Roch Roberge, qui interrompait la trame de sa narration pour partager sa sagesse avec ses jeunes auditeurs, plus scolarisés que lui, certes, mais moins instruits de la vie : « L'esprit, leur disait-il en substance, c'est comme de l'eau. Si l'eau stagne, on ne peut la boire. Si elle coule, elle est potable. Mettez de la vie dans ce que vous faites ».

Voilà ce que j'appelle un civilisé que je peux opposer au cultivé, bardé de diplômes et capable d'établir les liens les plus subtils entre les choses tout en étant déchiré entre les exigences de sa culture et sa manière de vivre. L'Ovide Plouffe de la famille de même nom en offre un exemple pathétique et éloquent : trop cultivé pour se mêler à la vie ordinaire des siens, pas assez pour s'intégrer à une élite sûre d'elle-même et jalouse de ses privilèges.

Le cours « Le conte, la légende, la chanson folklorique au Québec » a pu ainsi servir de véhicule à cette nécessaire confrontation et à ce mutuel partage intergénérationnels. La vie moderne a imposé le cloisonnement des classes d'âge : les enfants dans les garderies ou les écoles, les adultes à l'usine ou au bureau, les personnes âgées chez elles ou dans des résidences spécialisées où elles vieillissent plus vite d'être entre vieilles gens. La cueillette de documents

oraux offrait l'opportunité à la jeune génération de s'enquérir auprès de ses aînés de leurs connaissances, de leurs expériences, de leur vision de la vie, de leur culture. Elle rétablissait le circuit naturel de la transmission des savoirs traditionnels tout en mettant en présence deux êtres humains qui échangeaient, partageaient, fraternisaient, s'augmentant ainsi réciproquement de leur richesse.

Les deux y gagnaient donc et, faut-il le souligner assez, le cégep remplissait pour un temps un volet de sa mission éducative (à ne pas confondre avec l'instruction) : rayonner dans son milieu, être une présence, une référence, une richesse intellectuelle collective. Mieux, dans le cas qui m'occupe, l'activité pédagogique particulière qui consistait à recueillir des contes, des légendes, des traditions populaires a permis d'amasser suffisamment de matériaux pour alimenter les cours d'abord et permettre ensuite de brosser un portrait possible de la mentalité populaire. Le milieu régional y a gagné en prenant un peu plus conscience de son âme.

Bien sûr, la Réforme Robillard a renvoyé le cours aux oubliettes. Mais c'était sans compter les mille détours empruntés par la vie qu'aucune force n'arrive à brider. On aura beau mettre une roche sur une source, disait Félix Leclerc, si elle est assez forte, elle sortira ailleurs.

Bien sûr, la Réforme Robillard a renvoyé le cours aux oubliettes. Mais c'était sans compter les mille détours empruntés par la vie qu'aucune force n'arrive à brider. On aura beau mettre une roche sur une source, disait Félix Leclerc, si elle est assez forte, elle sortira ailleurs.

\* Bertrand Bergeron est professeur de littérature au cégep d'Alma et spécialiste de littérature orale ou d'orature.



Illustrations  
Les cinq petits encadrés : éléments de la « carte des légendes du Saguenay-Lac Saint-Jean » de Michel Légaré, tirée du livre *Au royaume de la légende* de Bertrand Bergeron, Éditions JCL inc. Chicoutimi, 1988. Ci-contre : Galimatia Farigoule, *Grimoire de sorcière* © 1990, l'école des loisirs (Pastel).